Rappel Conso

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 29/12/2023

HUITRES DU BASSIN D'ARCACHON et du BANC D'ARGUIN rappelle HUITRES DU BASSIN D'ARCACHON et du BANC D'ARGUIN



- Noms des modèles ou références concernés : **L'ensemble des références et marques commerciales.**
- Marque : **HUITRES DU BASSIN D'ARCACHON et du BANC D'ARGUIN**
- **Lot Tous les lots**
- Conditionnements : **Vente en bourriche ou vrac**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **Centres d'expédition liés au bassin d'Arcachon**
- Informations complémentaires : **Concerne les huitres commercialisées jusqu'au 27 décembre (date de fermeture de zones de récolte).**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Détaillants (Marchés/Poissonneries) et Grandes et Moyennes Surfaces (GMS)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection de norovirus**
- Risques encourus par le consommateur : **Norovirus**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des symptômes de gastro-entérite (vomissements, diarrhées fréquemment accompagnés d'une fièvre modérée), sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les personnes immunodéprimées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, qui peuvent évoquer une infection par un virus (Norovirus), responsable de gastro-entérites, dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à 48 heures.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 20 janvier 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0000000000**
- Informations complémentaires publiques : **Contacter les points de vente.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre